

# COLLOQUE

de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE)

## “Transformation des armées : penser l'externalisation de la Défense”

Lundi 20 octobre 2008

Salle Clémenceau  
Palais du Luxembourg, Sénat

Entrée : 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Prêtant souvent à controverse, le débat autour de l'externalisation de certaines fonctions de défense vient d'être relancé par la parution du Livre Blanc qui projette une réduction de 54 000 postes dans les armées et la restructuration de l'organisation régimentaire autour de 90 bases de défense interarmes. Dans un tel contexte de refonte globale de l'architecture de la Défense et de remise en cause de la programmation budgétaire du modèle d'armée 2015, la question des sociétés militaires privées revêt une actualité singulière. Celle-ci mérite une réflexion lucide et réaliste sur la recomposition des normes internationales de sécurité et des modalités d'expression de la politique étrangère des puissances occidentales. L'interrogation quant à la place et au statut des sociétés militaires privées dans le dispositif de défense se trouve désormais à un tournant historique. L'absence de réflexion prospective et de débat politique sur cette question pourrait être préjudiciable au rayonnement de la politique étrangère et de défense française et européenne.

Les sociétés militaires privées incarnent en effet une des conditions du maintien de la cohérence opérationnelle des armées et plus globalement de la transformation nécessaire de l'action géostratégique de notre pays. A défaut de prendre conscience rapidement des enjeux critiques de cette mutation des rapports de force internationaux, la France, comme ses partenaires de l'Union Européenne, pourraient se trouver confrontés dans le moyen terme à des insuffisances structurelles. Il devient donc nécessaire pour les acteurs institutionnels et privés d'engager une réflexion concertée sur ce que pourrait être le socle d'un partenariat armées-SMP transparent et solide, et de penser les conditions d'émergence d'un secteur militaire privé français fort et compétitif. Dès lors comment réguler le processus d'externalisation ? Comment encadrer le recours aux prestataires privés ? La loi d'avril 2003 est-elle vraiment adaptée aux défis qui attendent la France dans ce domaine ? Quel dispositif de coopération mettre en place, à quelles conditions juridiques ? Quel pourrait être un code de déontologie commun aux SMP françaises ? Autant de questions qui réuniront professionnels du secteur, spécialistes universitaires de la question et acteurs institutionnels.

[www.ipse-eu.org](http://www.ipse-eu.org)

\* *Inscription obligatoire (dans la limite des places disponibles) à l'adresse suivante : [contact@ipse-eu.org](mailto:contact@ipse-eu.org)  
Veuillez préciser votre nom, vos qualités et votre organisme d'appartenance. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée du Sénat.*

Organisateur



En partenariat avec



Sous le patronage de M. André Boyer, *sénateur du Lot, vice-président de la Commission des Affaires Etrangères et de Défense du Sénat*

9h00-9h15 - Ouverture par M.

#### 9h15-11h45 / TABLE-RONDE 1

Modérateur : M. Emmanuel Dupuy, *président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe*

9h15-10h00 - Intervention DAS

10h15-11h45 - Table-ronde avec M. Jean-Louis Rotrubin, *président directeur général de Défense Conseil International (DCI)*, M. le général (2s) Loup Francart, *directeur d'Eurocrise*, **M. Nicolas Tenzer**, *président du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP)*, M. Thierry Costedoat, *directeur du CI2S (Cabinet d'Ingénierie Stratégique pour la Sécurité)*, Philippe Chapleau, *journaliste Ouest-France*, M. Nathan Park, *chargé de recherche Geneva Webster University*.

**Thème 1 : Les Sociétés Militaires et de Sécurité Privées : nouvelle norme de sécurité internationale ?**

**Thème 2 : Intelligence économique, sociétés militaires et de sécurité privées : divergences et convergences**

11h45-12h00 - Séance de questions

12h15-13h45 - Déjeuner entre participants \*\*

#### 14h00-15h15 / ALLOCUTION SPECIALE

14h00- 14h45 - M. **Andy Bearpark**, *président de la British Association of Private Security Companies (BAPSC)*, *ancien directeur des opérations et des infrastructures de la Coalition Provisional Authority*.

14h45-15h15 - Séance de questions

#### 15h30-18h00 / TABLE-RONDE 2

Modérateur : M. Georges-Henri Bricet des Vallons, *responsable du groupe "Sociétés Militaires Privées" de l'IPSE*

15h30-17h45 - Table-ronde avec M. Pierre Marziali, *directeur général de SECOPEX-CSA*, M. Pierre-Jacques Costedoat, *conseiller du président de Sécurité Sans Frontières (SSF)*, M. le capitaine de vaisseau Carlier, *Délégation aux Affaires Stratégiques*, M. Jean-Jacques Roche, *professeur de science politique à l'Université Paris II*, M. Yacine Tekfa, *Institut International d'Etudes Stratégiques*, M. Gaïdz Minassian, *Institut Prospective et Sécurité en Europe*.

**Thème 1 : La loi d'avril 2003 : un frein aux ambitions géoéconomiques de la France ?**

**Thème 2: Enjeux et perspectives d'évolution de l'encadrement juridique des activités militaires privées en France**

17h45-18h00 - Séance de questions

18h00 - Fin des travaux

18h00-18h15 - Clôture par M.